

NOTIFICATION

de suivi d'un accompagnement de trajet ou de carrière par le coach du travail
qui est lié au centre de rééducation psychosociale CRF Alba à La Louvière
(numéro d'identification de la convention 7.72.039.81)

(À introduire auprès du médecin-conseil de l'organisme assureur)

Données du bénéficiaire

Nom – prénom :

Vignette de la mutuelle

Date de naissance :

Conditions de la convention à remplir pour pouvoir bénéficier de l'accompagnement par le coach du travail

Le psychiatre soussigné déclare que le bénéficiaire souffre d'une maladie ou d'un trouble psychiatrique, identifié par un des codes DSM-IV mentionnés ci-dessous, qui est assez stabilisé pour permettre une (ré)intégration professionnelle effective et durable. Pour atteindre ce but, l'offre existante d'accompagnement professionnelle ne suffit pas et/ou le bénéficiaire a besoin d'un accompagnement de longue durée.

Entourer le code DSM du trouble dont le bénéficiaire souffre.

- Schizophrénie et autres troubles psychotiques : 293.81, 293.82, 295.xx, 297.1, 297.3, 298.8, 298.9
- Troubles thymiques : 296.2x, 296.3x, 300.4, 311, 296.0x, 296.40, 296.4x, 296.6x, 296.5x, 296.7, 296.89, 301.13, 296.80, 293.83, 296.90
- Troubles anxieux : 300.01, 300.21, 300.22, 300.29, 300.23, 300.3, 309.81, 308.3, 300.02, 293.89, 300.00
- Troubles somatoformes : 300.81, 300.11, 307.80, 300.7
- Troubles dissociatifs : 300.13, 300.14, 300.6
- Troubles de l'alimentation : 307.1, 307.51, 307.50
- Troubles du contrôle des impulsions : 312.34
- Troubles de la personnalité : 301.0, 301.20, 301.22, 301.7, 301.83, 301.50, 301.81, 301.82, 301.6, 301.4, 301.9
- Troubles de l'adaptation : 309.0, 309.24, 309.28, 309.3, 309.4, 309.9
- Troubles de la personnalité et du comportement dus à une maladie, une lésion ou un dysfonctionnement cérébral : 293.89, 310.1, 293.9
- Troubles des conduites : 312.8, 313.81, 312.9

Date, nom, numéro INAMI et signature du psychiatre

Date de début de l'accompagnement :

Numéro de téléphone, date, nom et signature du coach du travail